



# District du Gers de Football

## COMITE DIRECTEUR

Réunion du 27/08/2018 à 19h30

### Procès-verbal N° 01

**Membres convoqués** : MM. BRANA – BROCAS – BRIFFOD – BURRIEL – CAMILLO – DAVOINE – DIOUF – DOSTES – FAUGERES – GEISSELHARDT – GLARIA – GUILLET – LAGARRIGUE – LINÉ – MARTINON – REQUENA – SAGE – SAINT YGNAN – THORIGNAC.

Mmes FRANÇOIS – GOUANELLE – GRIMAL – MEDIAMOLE – REIGNAUD – THORE.

**Membres présents** : MM. BRANA – BROCAS – BURRIEL – CAMILLO – DAVOINE – DIOUF – GEISSELHARDT – GLARIA – LAGARRIGUE – MARTINON – REQUENA – SAGE – SAINT YGNAN.

Mmes FRANÇOIS – MEDIAMOLE – THORE.

**Membres excusés** : MM. DOSTES – GUILLET – LINÉ – THORIGNAC.

Mmes GOUANELLE – GRIMAL – REIGNAUD.

**Assistent à la réunion** : MM. MARSEILLOU (CTD) – MARROUAT (CDFA) – VAVASSORI (partie finances)



## INFORMATIONS et DECISIONS du DISTRICT (Guy GLARIA)

Approbation procès-verbal :

**En l'absence d'observation, le Comité Directeur valide le procès-verbal de la réunion du Comité Directeur du 26 juin 2018 (PV n° 12 publié le 10-07-2018)**

### INFORMATIONS DU PRESIDENT DU DISTRICT : Guy GLARIA

- > Point sur les compétitions.
- > Rappel sur les actions à mener dans le cadre du développement du football féminin. Mettre en place une communication spécifique de ces actions.
  - > Evocation de la situation à la Ligue de Football d'Occitanie.
- > FAFA : conventions à finaliser avec les Mairies d'AUCH et de PREIGNAN.
- > A l'ordre du jour du prochain Comité Directeur : informations et directives données par la DTN au CTD et au CDFA ;
  - > Dans l'attente de communication de la composition de la Commission Départementale d'Arbitrage (CDA) 2018-2019.
- > Demande de remise de peine formulée par un joueur sanctionné en 2011.
- > Réunion avec les employés du district au sujet de la nouvelle grille de classification applicable au 1<sup>er</sup> juillet 2018. A aussi été évoqué le fonctionnement du district dont une modification des horaires d'ouverture physique et téléphonique au public.

- > Le moyen de communication officiel des informations est le site du district, et non pas le réseau social Facebook.
- > Parents accompagnateurs : prévoir la mise en place d'une formation pour faire face à l'afflux de jeunes (effet Coupe du Monde).
- > Vérification impérative des licences de jeunes sur les plateaux.
- > Affectation de certains équipements à CONDOM F.C. pour la création du club, à l'A.S. AUTERRIVE dans le cadre de la reprise du club et au F.C. SEISSAN pour le maintien de l'école de football.



## COMPTES-RENDUS D'ACTIVITE DES COMMISSIONS

*POLE SOCIAL ET FINANCIER : Jacques GEISSELHARDT*

### COMMISSION DES FINANCES : Guy VAVASSORI

#### **1- Opérations financières compte LFO :**

##### **Avis de crédit :**

- 26-06 : 28 195,24€ (aide à l'emploi CTD 1<sup>er</sup> semestre 2018),
- 26-06 : 1 368,77€ (mise à disposition du CTD à l'IR2F 1<sup>er</sup> semestre 2018),
- 30-06 : 5 282€ (solde convention d'objectifs 2017-2018).

##### **Avis de débit :**

- 29-06 : 239,97€ (achat 3 tablettes).

##### **Virement bancaire :**

- 10-07 : 59 310,45€ représentant le solde provisoire dû au District au 30-06-2018.

#### **2- Opérations financières compte FFF :**

##### **Crédit :**

- 30-06 : 9 500€ (aide à l'emploi du CDFA 1<sup>er</sup> semestre 2018),
- 30-06 : 8 625,85€ (indemnité préformation 2017-2018).

Solde créditeur de 17 563,35€ au 30 juin, non remboursé à ce jour.

#### **3- CNDS :**

Subvention globale obtenue : 18 166€ versés le 21 août dernier.

Réunion de la commission dans les jours à venir pour répartition aux clubs concernés.

#### **4- FDVA (Fonds pour le Développement de la Vie Associative) :**

Dossier déposé ce jour auprès de la DDCSPP du Gers. Subvention sollicitée de 7 500€ pour les actions programmées sur le développement du Football féminin.

#### **5- Budget participatif Gersois :**

Dossier déposé le 12 juillet dernier auprès du Conseil Départemental.

Idee proposée : mettre à disposition des clubs une pièce équipée de matériel informatique au siège du District.

Entretien à fixer avec le service concerné du Conseil Départemental pour cibler et chiffrer au mieux nos besoins.

#### **6- Barème d'arbitrage District 2018-2019 :**

Inchangé par rapport à 2017-2018 – Validé par le Comité Directeur.

Modification du barème d'indemnisation des Juges Délégués : 0.401€/km avec forfait minimum de 35€. –  
**Validé par le Comité Directeur.**

#### **7- Caisse de solidarité :**

Réunion de la commission le 27 juin dernier : 5 dossiers examinés.  
Voir PV n° 1 de la Commission, publié le 10-07-2018.

**8- Adhésion à l'IR2F pour la saison 2018-2019** – Association des employeurs du Football Français pour un montant de 300€ - **Validé par le Comité Directeur.**

### **COMMISSION DES TERRAINS ET EQUIPEMENTS : Christian BURRIEL**

- > Eclairage terrain de SIMORRE : non conforme pour les matchs de ligue des féminines (décision LFO).
- > Appareil de mesure du District étalonné, mais ne convient pas au président de la Commission de la LFO.

---

### *POLE JURIDIQUE : Louis SAINT YGNAN*

---

S'agissant du règlement du championnat paru sur le site, il paraît que l'article 43 n'est pas complet, il va être modifié comme suit :

Article 43 actuel :

« *« les arbitres des matchs officiels organisés par le District seront désignés par la Commission Départementale des Arbitres (CDA).*

*Le paiement des frais d'arbitrage pour les rencontres de championnat uniquement sera effectué sous forme de caisse de péréquation. Tous les arbitres officiant sur la compétition départementale « championnat » sont défrayés directement par le District, à l'exception des Coupes qui sont réglées directement le jour de la compétition par le ou les clubs. » »*

**Nouvel article 43 :**

« *« les arbitres des matchs officiels organisés par le District seront désignés par la Commission Départementale des Arbitres (CDA).*

*Les frais d'arbitrage pour les rencontres de championnat uniquement feront l'objet en fin de saison d'un calcul sous forme de caisse de péréquation.*

*Tous les arbitres officiant sur les compétitions départementales concernant toutes les catégories (jeunes, seniors, féminines) et tous les matchs (championnats et coupes, y compris les premiers tours de Coupe d'Occitanie organisés par le District) sont défrayés directement par le District.*

*Seuls les matchs comptant pour la Coupe de France sont réglés directement le jour de la compétition par le club recevant.*

*Un relevé mensuel par club sera établi, regroupant toutes les indemnités d'arbitrage le concernant. Le prélèvement correspondant sera effectué entre le 10 et le 15 du mois suivant.*

*Chaque arbitre est tenu de délivrer au club concerné, avant le début de la rencontre, sa fiche de frais dûment complétée à titre de justificatif comptable. » »*

Le règlement publié sera modifié en conséquence sur le site du District.

### **COMMISSION DES LITIGES ET DISCIPLINE : André DAVOINE**

- > Réunion de la Commission demain jeudi. Dossier à traiter : match de Coupe de France interrompu (panne d'éclairage).

## COMMISSION D'APPEL : Louis SAINT YGNAN

> Réunion du 2 août dernier : 1 appel règlementaire traité.

---

## POLE SPORTIF : Claude REQUENA

---

## COMMISSION TECHNIQUE DES JEUNES : Claude REQUENA

> Les journées d'accueil sont fixées au **15 septembre 2018** pour les U13 (le matin) et les U11 (l'après-midi), au **22 septembre 2018** pour les U9 (le matin) et les U7 (l'après-midi).

> Le tirage au sort des coupes **d'OCCITANIE U15 et U17** ainsi que celui de la coupe **du GERS U15** ont été effectué par la commission le 20 août 2018 (voir site pour le détail des rencontres).

> **Les calendriers U13, U15 et U17** sont pratiquement à jour ainsi que les **règlements** spécifiques à ces catégories.

> 10 ententes ont été reçues à ce jour, ce dossier sera suivi par M. Jean François WEIMAR.

> Le nombre d'équipes engagées au 27 août 2018 **est de 190** soit 39 en U7, 55 en U9, 38 en U11, 31 en U13, 15 en U15 et 10 en U17. Ces chiffres devraient évoluer en début de saison, notamment après l'effet Coupe du Monde.

> **Le 17 septembre 2018** est prévue la réunion annuelle des responsables des écoles de sports et du foot à 11 afin de préparer au mieux la saison 2018/2019.

> A noter deux modifications au sein de la CTDJ, **Alain MIANI** devient responsable de la catégorie U13 et **Julien LAFFARGUE** de la catégorie U17.

## COMMISSION DU FOOTBALL EN MILIEU SCOLAIRE : Bernard LAGARRIGUE

> Quinzaine du foot pour les collèges et lycées.

> Projets culturels dirigés vers la coupe du monde féminine.

> Réunion avec les responsables du Collège Carnot et du Lycée Pardailhan.

## COMMISSION DE GESTION DES COMPETITIONS : Franck BRANA

> Le 1<sup>er</sup> tour de la Coupe de France s'est déroulé le week end dernier.

> Articulation des championnats de district :

### - GRILLES SÉNIORS 2018 – 2019

Nbre	D.1
1	Aignan 1
2	Aubiet 1
3	Duran 1
4	Eauze 1
5	Fleurance 2
6	Gimont 2

Nbre	D.2 / A
1	Aignan 2
2	Castéra-Verduzan 1
3	Eauze 2
4	Le Houga 1
5	Lectoure 1
6	Manciet 1

Nbre	D.2 / B
1	Aubiet 2
2	Auch 3
3	Cologne 1
4	Isle-Jourdain 2
5	Labéjan / St Jean 1
6	Lombez 1

7	Pavie 2
8	SCP AS 2
9	Simorre / Saramon 1
10	St Clar 1
11	Touget 1
12	Vic-Fezensac 1

7	Mirande 1
8	Pavie 3
9	R. B. A. 1
10	Riscle 1
11	Val d'Arros 1
12	Vic-Fezensac 2

7	Monblanc
8	Pauilhac 1
9	Ségoufielle 1
10	Simorre / Saramon 2
11	Solomiac 1
12	Sud Astarac / Seissan 2

Nbre	D.3 / A
1	Mirande 2
2	Castéra-Verduzan 2
3	Duran 2
4	Condom
5	Manciet 2
6	Lectoure 2
7	Miradoux 1
8	Riscle 2
9	St Clar 2
10	Val d'Arros 2
11	Exempt 1
12	Exempt 2

Nbre	D.3 / B
1	Auterrive
2	Cologne 2
3	Labéjan / St Jean 2
4	Lombez 2
5	Mauvezin 2
6	Pauilhac 2
7	SCPAS 3
8	Ségoufielle 2
9	Simorre / Saramon 3
10	Sud Astarac / Seissan 3
11	Exempt 1
12	Exempt 2

Nbre	D.3 / C
1	Aubiet 3
2	Laymont
3	Marsan
4	Mauvezin 1
5	Monferran-Savès 1
6	Pessoulens
7	Sarrant 1
8	St Sauvy 1
9	Touget 2
10	USP / ESC
11	Exempt 1
12	Exempt 2

> Le motif de l'arrêt des matchs devrait être noté sur la FMI.

> Commission créée par pour la gestion des compétitions et des règlements (règlements spécifiques séniors).

#### - COMPOSITION DE LA COMMISSION : GESTION DES COMPETITIONS ET DES REGLEMENTS

Président	Franck BRANA	Elu
Conseiller	Patrice MARSEILLOU	C.T.D.
Compétitions	Patrice THORIGNAC	Elu
	Max DROUILHET-PEYRE	Coopté
	Stéphane MEAU	Coopté
	Jean-Jacques RINALDI	Coopté
Règlements	Bernard LAGARRIGUE	Elu
	Jean-Jacques LINE	Elu
	Alain MIANI	Coopté
	Henri VIGUIER	Coopté
	Jean-François WEIMAR	Coopté

#### COMMISSION DES FEMININES : Serge CAMILLO

> Réunion du 25-08-18 : tous les clubs convoqués étaient présents.

Le SCP AS souhaite évoluer en entente avec FONTENILLES (31) en U18 : **Accord donné par le Comité Directeur.**

> Noëlle CAIRE (ESA) souhaite intégrer la commission : **Accord donné par le Comité Directeur.**

> Remise équipements à l'équipe de SIMORRE - SUD ASTARAC 2010.

> Championnat : 1<sup>ère</sup> phase débutant le 7 septembre prochain avec 10 équipes engagées. 2<sup>ème</sup> phase avec 2 poules de 5.

Point de règlement : à partir du moment où il y a 12 joueuses inscrites sur la feuille de match, obligation de jouer à 11)

2 reports de matchs maximum seront tolérés

- > Futsal : deux journées programmées (dates à déterminer)
- > Coupe Julie PEGUILHAN : tirage au sort 1er tour effectué.
- > Création club : nombre de mutés illimité la première année.
- > Demandes de mutés supplémentaires : voir PV n°1 du 25-08 et rectificatif du 01-09 de la Commission.
- > Programme de formation spécifique destinée aux féminines pour la fonction d'éducatrice.

### INFORMATIONS DU CTD : Patrice MARSEILLOU

- > Séminaire de formation à Clairefontaine (DTN) du 17 au 20 septembre 2018.

### INFORMATIONS DU CDFA : Christophe MARROUAT

- > Programmation des journées d'accueil des jeunes.
- > Plateaux : maintien des goûters, mais finaliser des conventions de partenariat.

---

### *POLE FORMATION ET DEVELOPPEMENT : Martial MARTINON*

---

- > Nouveau logo de la fédération. Les « étoiles » sont réservées à l'équipe de France A. Le logo de la FFF ne portera plus les étoiles.
- > Réfection de nos publicités (panneaux du District, banderoles, etc...).

### COMMISSION DE PARTENARIAT : Jacques GEISSELHARDT

- > FAFA : la dotation globale 2018-2019 n'est pas connue pour l'instant

---

### *POLE VALORISATION ARBITRAGE ET DELEGATION : Eric BROCAS*

---

### COMMISSION DU STATUT DE L'ARBITRAGE : Serge CAMILLO

- > M. SAINT YGNAN demande que soit publié sur le site du District, l'obligation faite aux arbitres de diriger 20 matchs au minimum sur la saison, pour être en règle avec les dispositions du statut.

### COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE : Eric BROCAS

- > Suite à la démission de Franck SCHOEMAECCKER de la présidence de la Commission, cette dernière a proposé le poste à Eric BROCAS qui l'a accepté. **Proposition validée à l'unanimité par le Comité Directeur.**
- > Précisions apportées sur la composition et le fonctionnement de la CDA.

- > Les désignations automatiques vont être mises en place, mais pas sans difficultés.
- > Obligation pour les clubs de respecter les délais pour les changements ou reports de matchs.
- > Dans la mesure du possible, les déplacements des arbitres seront limités.

### COMMISSION DE DELEGATION : Brigitte THORE

- > Effectif de 6 délégués départementaux pour ce début de saison. Appel à candidature à faire sur le site.
- > Formation programmée le jeudi 6 septembre prochain au District.



L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h30.

Prochain comité directeur : Lundi 1<sup>er</sup> octobre 2018 à 19h30.



**Le Président**  
Guy GLARIA

**Le Secrétaire Général**  
Eric SAGE